

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1961

19 octobre 2006

SOMMAIRE

15 Brasseur Holding S.A., Luxembourg	94096	Header Holding S.A., Luxembourg	94126
200 GIR Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94085	Hellaby S.A., Luxembourg	94082
200 GIR Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94087	Huber Lux Financing Co, S.à r.l., Luxembourg . . .	94125
2000 Finance S.A., Luxembourg	94088	Immocal Investments S.A., Luxembourg	94123
2000 Finance S.A., Luxembourg	94089	International Architecture S.A., Luxembourg . . .	94089
A.S.M. Investments S.A.H., Luxembourg	94124	IPEF III Holdings N° 16 S.A., Luxembourg	94118
Aberdeen Property Investors IIM S.A., Luxem- bourg	94082	Jade Participations, S.à r.l., Luxembourg	94119
Adam Offergeld II - Adam Offergeld Luxemburg, G.m.b.H. & Co KG, Bascharage	94108	Jade Participations, S.à r.l., Luxembourg	94120
Angel Lux I, S.à r.l., Luxembourg	94126	Jade Participations, S.à r.l., Luxembourg	94120
Assarel, S.à r.l., Luxembourg	94089	KBC International Portfolio S.A., Luxembourg . .	94124
B.I. International S.A., Luxembourg	94122	L.F.A. LuxFiduAudit, S.à r.l., Olm	94110
BGL Finance Holding S.A., Luxembourg	94121	L.F.C. LuxFiduConseil, S.à r.l., Luxembourg	94109
BGL Finance Holding S.A., Luxembourg	94121	L.G.S.H., S.à r.l., Luxembourg	94114
Bureaucom, S.à r.l.	94111	Lend Lease International Distressed Debt Fund S.C.A., Sicaf, Luxembourg	94110
Cisa International S.A., Luxembourg	94116	Loofinlux S.A., Luxembourg	94125
Cobfin S.A., Luxembourg	94110	Loofinlux S.A., Luxembourg	94125
Cofeba, S.à r.l., Steinfort	94096	Lufina S.A.H., Luxembourg	94096
Coreval S.A., Strassen	94112	Luxembourg Research & Development S.A., Lu- xembourg	94087
Coreval S.A., Strassen	94113	M.A.M.H. S.A., Luxembourg	94123
De Vlier International Investment S.A., Strassen . .	94116	Malay Investors (Luxembourg) S.A., Luxembourg	94119
Diacom Lux, S.à r.l., Foetz	94108	Mômes S.A., Luxembourg	94110
Dr. Oetker S.A.	94082	(La) Mondiale Europartner S.A., Luxembourg . . .	94109
E.M.B.I., S.à r.l., Luxembourg	94109	(La) Mondiale Europartner S.A., Luxembourg . . .	94127
Erisider Lux S.A., Luxembourg	94109	Multi Finance S.A., Luxembourg	94126
F.H.F. Fit, Health & Fun S.A., Luxembourg	94090	Necken Finance S.A., Luxembourg	94124
Fidco Fishing S.A., Luxembourg	94084	Northern Beach S.A., Luxembourg	94083
Financière Daunou 5, S.à r.l., Luxembourg	94127	Northern Beach S.A., Luxembourg	94084
Financière Daunou 5, S.à r.l., Luxembourg	94127	Oran S.A., Luxembourg	94087
Finanzgesellschaft für das Rheinlandgebiet A.G., Luxembourg	94111	Philips Luxembourg S.A., Luxembourg	94096
Forage Holding S.A., Luxembourg	94119	Pynca S.A., Luxembourg	94121
Forage Holding S.A., Luxembourg	94119	Reumert Holding S.A., Luxembourg	94095
Fraxinus S.A.	94112	Riancourt S.A.H., Luxembourg	94082
Gerana Holdings S.A., Luxembourg	94087	Roucom Luxembourg S.A.	94112
Gérard Hastert S.A., Heisdorf	94123	RV2G Communications S.A.	94111
Glengariff Company, S.à r.l., Luxembourg	94114	S.C.I. Carré d'Or, Luxembourg	94120
GMT Avant Holdings, S.à r.l., Luxembourg	94114	S.C.I. Carré d'Or, Luxembourg	94120
GS-Invest, S.à r.l., Luxembourg	94126	Sacos S.A., Luxembourg	94088

Serges Finance S.A., Bertrange	94128	Terracap Invest S.A., Luxembourg	94087
Socauff, S.à r.l., Luxembourg.	94095	Toga Investments, S.à r.l., Luxembourg	94118
Sogecore International S.A., Senningerberg	94122	Tournesol S.A., Luxembourg	94127
Start 97, S.à r.l., Doncols	94112	Troop, S.à r.l.	94111
Suhail, S.à r.l., Luxembourg	94097	Unigest S.A., Strassen	94090
Suhail, S.à r.l., Luxembourg	94108	Vitar S.A.H., Luxembourg	94089
Syrdall Properties S.A., Münsbach	94126	White Mountains Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	94090
T.L.V., Transport et Logistique de la Viande, S.A., Windhof.	94117	White Mountains Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	94095
Teckimmo S.A., Luxembourg	94090		

ABERDEEN PROPERTY INVESTORS IIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 105.282.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

*Pour ABERDEEN PROPERTY INVESTORS IIM S.A.,
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.*

Signatures

(091001.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

RIANCOURT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.186.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(091002.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

DR. OETKER S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 5.701.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Signature.

(091004.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

HELLABY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 65.990.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

(091165.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

NORTHERN BEACH S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 77.962.

In the year two thousand six, on the eighteenth of July.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of NORTHERN BEACH S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, incorporated by notary Alphonse Lentz, before residing in Remich dated September 25th, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 176 of March 7th, 2001. The articles of incorporation have never been modified since that date.

The meeting is presided by Mr Nico Kruchten, with professional address in Luxembourg, who appoints as secretary Mr Francis Welscher, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Jessica Nerenhausen, with professional address in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1) Change of date of the annual general meeting to be decided in the forth coming Extraordinary General Meeting to be held in front of a notary;

2) Miscellaneous.

II. There has been established an attendance list showing the shareholders present and represented and the number of shares, which after having been signed by the shareholders or their proxy holders, by the office of the meeting and the notary, will be registered with this deed together with the proxies signed ne varietur by the Bureau and the notary.

III. It appears from the attendance list that all of the shares are present or represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions are taken unanimously.

Sole resolution

The general meeting decides to change the date of the annual general meeting of shareholders and as a result of this resolution, the Article 6, first paragraph of the Articles of Incorporation, is amended in its German version, so that it will read from now as follows:

«**Art. 6. Absatz 1.** Die jährliche Hauptversammlung findet statt am Geschäftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort, am vierten Dienstag des Monats Juni um 10.00 Uhr und zum ersten Mal im Jahre 2007.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately five hundred Euro (500.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NORTHERN BEACH S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Alphonse Lentz, alors de résidence à Remich en date du 25 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 176 du 7 mars 2001. Les articles des statuts n'ont jamais été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Nico Kruchten, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Francis Welscher, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Jessica Nerenhausen, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Changement de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires par-devant notaire;

2) Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires et, à la suite de cette résolution, de modifier le premier alinéa de l'article 6, des statuts pour lui conférer désormais la teneur suivante dans sa version allemande:

«**Art. 6. Absatz 1.** Die jährliche Hauptversammlung findet statt am Geschäftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort, am vierten Dienstag des Monats Juni um 10.00 Uhr und zum ersten Mal im Jahre 2007.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de cinq cents euros (500,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Kruchten, F. Welscher, J. Nerenhausen, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 19 juillet 2006, vol. 470, fol. 69, case 35. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 août 2006.

M. Schaeffer.

(091605.2/5770/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

NORTHERN BEACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 77.962.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 août 2006.

M. Schaeffer.

(091606.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

FIDCO FISHING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 11.637.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue extraordinairement en date du 17 août 2006 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement au Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;
- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement au Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg;
- Monsieur Thierry Jacob, Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy (France), demeurant professionnellement au Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Ont été réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

Et que:

- Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant professionnellement au Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

A été réélu Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 17 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090890.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

200 GIR HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 111.093.

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of May.
Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BLUE NUN INVESTORS LP, a limited partnership duly incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, registered pursuant to the Certificate of Limited Partnership number 4023780 delivered by the Secretary of the State of Delaware, USA,

duly represented by Ms Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 30 May 2006, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder of 200 GIR HOLDINGS (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register section B n° 111.093; incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 7 September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 25 January 2006, number 170. The articles of incorporation were not modified.

The appearing party representing the entire share capital of the Company took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to accept the resignation of Mr Guy Harles and Mr Marc Elvinger as members of the board of managers of the Company and to grant full discharge to Mr Guy Harles and Mr Marc Elvinger for their mandate as members of the board of managers of the Company until the present shareholder's resolutions.

Second resolution

The sole shareholder decides to create different classes of managers divided into A manager(s) and B manager(s) and to provide that in case there is more than one manager, the Company will be managed by a board of managers.

Third resolution

As a consequence of the above mentioned actions, article 12 of the articles of incorporation is amended and shall now read as follows:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («causes légitimes»).

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers composed of at least one (1) A Manager and one (1) B Manager.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signatures of one A Manager and one B Manager or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager / board of managers.

The sole manager or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.»

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to appoint the following persons as A Managers of the Company:

- 1) Mr Patrick K. Fox, counsel in real estate/finance, born on 8 August 1957, in Illinois, USA, residing at 6131 Stichter Avenue, Dallas, TX 75230, USA;
- 2) Mr Jonathan H. Paul, counsel in real estate/finance, born on 12 May 1964, in New Hampshire, USA, residing at 192 Meadowbrook Rd., Weston, MA 02493, USA;
- 3) Mr Jeffrey G. Dishner, manager, born on 15 September 1964, in Texas, USA, residing at 591 West Putnam Avenue, Greenwich 06830, USA;
- 4) Mr Michael P. Murphy, manager, born on 9 February 1971, in New Jersey, USA, residing at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and
- 5) Mr Fabrice Tillette de Clermont-Tonnerre, asset manager, born on 24 October 1967, in Mulhouse, France, residing at 4, place Duplex, 75015 Paris, France.

The sole shareholder resolves to appoint the following person as B Manager of the Company:

Mr Alain Peigneux, general manager, born in Huy, Belgium, on 27 February 1968 with professional address at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

The managers are appointed for an unlimited period of time. The company is thus managed by a board of managers composed of five persons and may be bound, in all circumstances, by the joint signature of one A Manager and one B Manager of the board of managers.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by its first and surnames, civil status and residences, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BLUE NUN INVESTORS LP, un limited partnership régi par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, immatriculé selon le Certificate of Limited Partnership numéro 4023780 délivré par le Secrétaire de l'Etat du Delaware, USA, ici représenté par Mademoiselle Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée à Luxembourg le 30 mai 2006. La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de la société 200 GIR HOLDINGS (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sectio B n° 111.093, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 7 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 janvier 2006, numéro 170. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Guy Hartes et M. Marc Elvinger en tant que membres du conseil de gérance de la Société et de leur donner décharge de leur mandat de membres du conseil de gérance de la Société jusqu'aux présentes résolutions de l'associé unique.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de créer différentes classes de gérants qui seront divisés en gérant(s) A et gérant(s) B, et de prévoir que dans l'hypothèse où il y aura plus d'un gérant, la Société sera gérée par un conseil de gérance.

Troisième résolution

A la suite des décisions susmentionnées, l'article 12 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s), associé(s) ou non.

Le ou les gérant(s) sont nommés par l'assemblée générale des associés; laquelle fixe la durée du mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance composé au moins d'un (1) Gérant A et au moins d'un (1) Gérant B.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil de gérance.

Le gérant unique ou le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes comme Gérants A de la Société:

1) M. Patrick K. Fox, counsel in real estate/finance, né le 8 août 1957, dans l'Illinois, USA, demeurant 6131 Stichter Avenue, Dallas, TX 75230, USA;

2) M. Jonathan H. Paul, counsel in real estate/finance, né le 12 mai 1964, dans le New Hampshire, USA, demeurant 192 Meadowbrook Rd., Weston, MA 02493, USA;

3) M. Jeffrey G. Dishner, gérant, né le 15 septembre 1964, au Texas, USA, demeurant 591 West Putnam Avenue, Greenwich 06830, USA;

4) M. Michael P. Murphy, gérant, né le 9 février 1971, dans le New Jersey, USA, demeurant 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et

5) M. Fabrice Tillette de Clermont-Tonnerre, asset manager, né le 24 octobre 1967, à Mulhouse, France, demeurant au 4, place Duplex, 75015 Paris, France.

L'associé unique décide de nommer la personne suivante comme Gérant B de la Société:

M. Alain Peigneux, directeur général, né à Huy, Belgique, le 27 février 1968, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée. La société est donc gérée par un conseil de gérance composé de cinq personnes et sera liée, en toutes circonstances, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B du conseil de gérance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Bal, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, vol. 154S, fol. 9, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

J. Elvinger.

(090913.3/211/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

200 GIR HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 111.093.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42881 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

J. Elvinger.

(090915.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

LUXEMBOURG RESEARCH & DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 101.035.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05722, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090863.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

TERRACAP INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 103.145.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05714, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090866.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

GERANA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 40.859.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05708, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090869.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

ORAN, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 67.787.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05702, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090871.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

SACOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 106.619.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliaire

(091640.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 74.545.

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme 2000 FINANCE S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 424 du 15 juin 2000, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 74.545.

L'assemblée est présidée par Monsieur Otis Claeys, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Nicole Bley, employée privée, demeurant à Cruchten.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Anne-Ly Mertens-Protz, employée privée, demeurant à Echternach. Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de cent dix-neuf mille euros (EUR 119.000,00) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00), par la création et l'émission de cent dix-neuf (119) actions nouvelles de valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Modification subséquente des statuts.

3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent dix-neuf mille euros (EUR 119.000,00), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00), par la création et l'émission de cent dix-neuf (119) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

Sont ensuite intervenus les actionnaires existants, lesquels ont déclaré souscrire l'augmentation de capital ci-avant décidée dans la proportion de leur participation actuelle au capital.

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent dix-neuf mille euros (EUR 119.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Deuxième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00), divisé en cent cinquante (150) actions de mille euros (EUR 1.000,00) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de cinq mille six cents euros (EUR 5.600,00).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: O. Claeys, N. Bley, A.-L. Mertens-Protte, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, vol. 154S, fol. 97, case 1. – Reçu 1.190 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

E. Schlessler.

(090883.3/227/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 74.545.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

E. Schlessler.

(090884.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

VITAR, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 54.424.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05733, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090859.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

ASSAREL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 93.535.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05727, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(090861.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

INTERNATIONAL ARCHITECTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 87.753.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06611, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

INTERNATIONAL ARCHITECTURE S.A.

P. van Denzen

Administrateur A

(090887.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

94090

F.H.F. FIT, HEALTH & FUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.255.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

(091643.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

UNIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 102.926.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(091226.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

TECKIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 100.814.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

Signature.

(091236.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

WHITE MOUNTAINS HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 118.444.

In the year two thousand and six, on the twenty-fifth of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of WHITE MOUNTAINS HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., a Luxembourg «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed enacted by Maître Martine Schaeffer, acting in replacement of the the undersigned notary on 21 July 2006, not yet published in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations», in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (the «Company»).

The meeting is opened at three p.m. and presided by Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Germaine Schwachtgen, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder of the Company present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with this deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares of EUR 100 (one hundred Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 48,657,400 (forty-eight million six hundred fifty-seven thousand four hundred Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 50,000 (fifty thousand Euro) to a new amount of EUR 48,707,400 (forty-eight million seven hundred seven thousand four hundred Euro) by the issue of 486,574 (four hundred eighty-six thousand five hundred seventy-four) new shares with a nominal value of

EUR 100 (one hundred Euro) each, subject to the payment of a global share premium amounting to EUR 194,629,529 (one hundred ninety-four million six hundred twenty-nine thousand five hundred twenty-nine Euro), of which EUR 4,865,740 (four million eight hundred sixty-five thousand seven hundred forty Euro) shall be allocated to the legal reserve;

3. Subscription, intervention and payment by WM ALAMEDA (GIBRALTAR) LIMITED, a company incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar, of all the 486,574 (four hundred eighty-six thousand five hundred seventy-four) new shares by way of a contribution of all its assets and liabilities simultaneously made in part to the Company and in part to WM REULER (LUXEMBOURG), S.à r.l., a company organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

4. Immediate cancellation of 500 (five hundred) shares of the Company with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each further to their contribution to the Company by WM ALAMEDA (GIBRALTAR) LIMITED, and subsequent decrease of the share capital of the Company by an amount of EUR 50,000 (fifty thousand Euro);

5. New composition of the shareholding of the Company; and

6. Subsequent amendment of article 8 of the articles of association of the Company.

After the foregoing was approved by the sole shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the relevant documentation has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 48,657,400 (forty-eight million six hundred fifty-seven thousand four hundred Euro), so as to raise it from its current amount of EUR 50,000 (fifty thousand Euro) to EUR 48,707,400 (forty-eight million seven hundred seven thousand four hundred Euro) by the issue of 486,574 (four hundred eighty-six thousand five hundred seventy-four) new shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each (the «New Shares»), subject to the payment of a global share premium amounting to EUR 194,629,529 (one hundred ninety-four million six hundred twenty-nine thousand five hundred twenty-nine Euro), of which EUR 4,865,740 (four million eight hundred sixty-five thousand seven hundred forty Euro) shall be allocated to the legal reserve; the whole to be fully paid up through a contribution of part of all the assets and liabilities owned by WM ALAMEDA (GIBRALTAR) LIMITED, a company incorporated under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar (the «Contributor»), in the framework of an all assets and liabilities contribution made simultaneously to the Company and to WM REULER (LUXEMBOURG), S.à r.l., a company organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg («WM REULER»), the part of the contribution made to the Company amounting to a value of EUR 243,286,929 (two hundred forty-three million two hundred eighty-six thousand nine hundred twenty-nine Euro).

Third resolution

It is unanimously resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the 486,574 (four hundred eighty-six thousand five hundred seventy-four) New Shares referred to above by the contribution of part of all of its assets and liabilities to the Company, in the framework of an all assets and liabilities contribution by the Contributor made simultaneously to the Company and to WM REULER.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mr Raymond Thill, notary clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The Contributor declares to subscribe the 486,574 (four hundred eighty-six thousand five hundred seventy-four) New Shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each and to pay them up by the contribution of all assets and liabilities made in part to the Company, such as hereafter described.

The issue of the New Shares is also subject to the payment of a share premium amounting globally to EUR 194,629,529 (one hundred ninety-four million six hundred twenty-nine thousand five hundred twenty-nine Euro), of which EUR 4,865,740 (four million eight hundred sixty-five thousand seven hundred forty Euro) shall be allocated to the legal reserve.

The New Shares as well as the share premium of EUR 194,629,529 (one hundred ninety-four million six hundred twenty-nine thousand five hundred twenty-nine Euro) have been fully paid up by the Contributor through a contribution in kind of all its assets and liabilities as defined in article 4-1 (four-one) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption.

Description of the contribution

The assets and liabilities contributed are owned by the Contributor, a pre-named company having its registered office in the European Union and are documented in the balance sheet of the Contributor dated 25 July 2006, which will remain hereafter attached. The assets contributed to the Company are composed of (the «Contribution»):

Assets

- Cash amounting to USD 103,000,000 (one hundred three million United States Dollars);

- 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each, held by the Contributor in the Company;
- A note issued by the Company on 25 July 2006, for a principal amount of EUR 162,204,724 (one hundred sixty-two million two hundred four thousand seven hundred twenty-four Euro); and
- A receivable of the Contributor against the Company for an amount of EUR 10,000 (ten thousand Euro).

Liabilities

- A payable to WHITE MOUNTAINS HOLDINGS BERMUDA LTD. for an amount of USD 100,000 (one hundred thousand United States Dollars).

And any and all additional assets and liabilities held by the Contributor, that would exist at the date hereof, not mentioned because unknown, which are contributed with all rights, titles, commitments and obligations, which would be attached thereto in any manner whatsoever.

Evaluation

The net value of this contribution in kind is EUR 243,286,929 (two hundred forty-three million two hundred eighty-six thousand nine hundred twenty-nine Euro). Such evaluation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 25 July 2006, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the contribution's existence

A proof of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Capital duty exemption request

Considering that it concerns the capital increase of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (entire property) of a capital company having its registered office in a State of the European Union, nothing withheld or excepted, simultaneously to the Company and to WM REULER, another capital company having its registered office in a State of the European Union, the Company expressly requests, for the contribution described above made by the Contributor, the application of Article 4.1 (four-one) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption.

Fourth resolution

Further to the contribution of 500 (five hundred) shares of the Company by the Contributor to the Company, it is resolved to cancel these shares with immediate effect.

As a result of the aforesaid cancellation, the Company's share capital shall be automatically decreased by an amount of EUR 50,000 (fifty thousand Euro).

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the contribution described above having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- WM ALAMEDA (GIBRALTAR) LIMITED: 486,574 (four hundred eighty-six thousand five hundred seventy-four) shares.

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, the sole shareholder resolves to amend article 8 of the Company's articles of association to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 48,657,400 (forty-eight million six hundred fifty-seven thousand four hundred Euro), represented by 486,574 (four hundred eighty-six thousand five hundred seventy-four) shares of EUR 100 (one hundred Euro) each.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at three fifteen p.m.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de WHITE MOUNTAINS HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte reçu par Maître Martine Schaeffer, agissant en remplacement du notaire soussigné, le 21 juillet 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à quinze heures et présidée par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Germaine Schwachtgen, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur M. Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique de la Société présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont reportés sur la liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales de 100 EUR (cent euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour, et dont l'associé unique déclare expressément avoir été valablement et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation;
 2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de 48.657.400 EUR (quarante-huit millions six cent cinquante-sept mille quatre cents euros) pour le porter de son montant actuel de 50.000 EUR (cinquante mille euros) à 48.707.400 EUR (quarante-huit millions sept cent sept mille quatre cents euros) par l'émission de 486.574 (quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-quatorze) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent euros) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 194.629.529 EUR (cent quatre-vingt-quatorze millions six cent vingt-neuf mille cinq cent vingt-neuf euros) dont 4.865.740 EUR (quatre millions huit cent soixante-cinq mille sept cent quarante euros) sont alloués à la réserve légale;
 3. Souscription, intervention et paiement par WM ALAMEDA (GIBRALTAR) LIMITED, une société valablement constituée selon le droit de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar, de l'ensemble des 486.574 (quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-quatorze) nouvelles parts sociales, par apport d'une partie de tous ses actifs et passifs simultanément à la Société et à WM REULER (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
 4. Annulation immédiate de 500 (cinq cents) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de 100 EUR (cent euros) chacune, suite à leur apport à la Société par WM ALAMEDA (GIBRALTAR) LIMITED, et diminution consécutive du capital social de la Société d'un montant de 50.000 EUR (cinquante mille euros);
 5. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société; et
 6. Modification subséquente de l'article 8 des statuts de la Société.
- Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de convocation préalable à la présente assemblée; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique durant une période de temps suffisante afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 48.657.400 EUR (quarante-huit millions six cent cinquante-sept mille quatre cents euros), pour le porter de son montant actuel de 50.000 EUR (cinquante mille euros) à 48.707.400 EUR (quarante-huit millions sept cent sept mille quatre cents euros) par l'émission de 486.574 (quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-quatorze) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent euros) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 194.629.529 EUR (cent quatre-vingt-quatorze millions six cent vingt-neuf mille cinq cent vingt-neuf euros), dont 4.865.740 EUR (quatre millions huit cent soixante-cinq mille sept cent quarante euros) sont alloués à la réserve légale; l'ensemble devant être intégralement payé par un apport d'une partie tous les actifs et passifs appartenant à WM ALAMEDA (GIBRALTAR) LIMITED, une société constituée selon le droit du Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar (l'«Apporteur»), dans le cadre d'un apport simultané de tous ses actifs et passifs à la Société et à WM REULER (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg («WM REULER»), la partie de l'apport effectué en faveur de la Société s'élevant à 243.286.929 EUR (deux cent quarante-trois millions deux cent quatre-vingt-six mille neuf cent vingt-neuf euros).

Troisième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Apporteur des 486.574 (quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-quatorze) Nouvelles Parts Sociales par l'apport d'une partie de tous ses actifs et passifs à la Société, dans le cadre d'un apport simultané de tous ses actifs et passifs à la Société et à WM REULER.

Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement

Intervient alors l'Apporteur, représenté à l'acte par M. Raymond Thill, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

L'Apporteur déclare souscrire aux 486.574 (quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-quatorze) Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent euros) chacune intégralement payée par l'apport de tous les actifs et passifs décrit ci-après.

L'émission des Nouvelles Parts Sociales est également soumise au paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 194.629.529 EUR (cent quatre-vingt-quatorze millions six cent vingt-neuf mille cinq cent vingt-neuf euros), dont 4.865.740 EUR (quatre millions huit cent soixante-cinq mille sept cent quarante euros) sont alloués à la réserve légale.

Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la prime d'émission d'un montant de 194.629.529 EUR (cent quatre-vingt-quatorze millions six cent vingt-neuf mille cinq cent vingt-neuf euros) ont été intégralement payées par l'Apporteur au moyen d'un apport en nature de tous ses actifs et passifs tel que défini à l'article 4-1 (quatre-un) de la loi luxembourgeoise du 29 décembre 1971 telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Description de l'Apport

Les actifs et passifs apportés appartiennent à l'Apporteur ci-avant défini, une société ayant son siège dans l'Union Européenne, et sont renseignés dans le bilan de l'Apporteur daté du 25 juillet 2006, lequel bilan restera annexé au présent acte. Les actifs et passifs apportés à la Société (l'«Apport») se composent de:

Actifs

- Une somme de 103.000.000 USD (cent trois millions dollars américains);
- 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent euros) chacune, détenues par l'Apporteur dans la Société; et
- Une note émise par la Société le 25 juillet 2006, pour un montant principal de 162.204.724 EUR (cent soixante-deux millions deux cent quatre mille sept cent vingt-quatre euros); et
- Une créance de l'Apporteur contre la Société pour un montant de 10.000 EUR (dix mille euros).

Passifs

- Une dette à payer à WHITE MOUNTAINS HOLDINGS BERMUDA LTD. pour un montant de 100.000 USD (cent mille dollars américains).

Et la totalité des actifs et passifs supplémentaires non mentionnés car inconnus, détenus par l'Apporteur qui existaient à cette date, qui sont apportés avec tous les droits, titres, engagements et obligations, qui y seraient attachés de quelque manière que ce soit.

Evaluation

La valeur nette de cet apport en nature est de 243.286.929 EUR (deux cent quarante-trois millions deux cent quatre-vingt-six mille neuf cent vingt-neuf euros). Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport datée du 25 juillet 2006 qui sera jointe en annexe de cet acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'Apport

Une preuve de l'Apport a été fournie au notaire soussigné.

Demande d'exonération du droit d'apport

Considérant, qu'il s'agit d'une augmentation de capital d'une société luxembourgeoise par un apport en nature consistant en tous les actifs et passifs (entier patrimoine) d'une société de capitaux ayant son siège social dans un Etat membre de l'Union européenne, sans que rien ne soit retenu ou exclu, simultanément à la Société et à WM REULER, une société ayant son siège social dans un Etat membre de l'Union européenne, la Société requiert expressément pour l'apport décrit ci-dessous effectué par l'Apporteur l'application de l'article 4.1 (quatre-un) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Quatrième résolution

Suite à l'apport des 500 (cinq cents) parts sociales de la Société par l'Apporteur à la Société, il est décidé de procéder à l'annulation de ces parts sociales avec un effet immédiat.

En conséquence de l'annulation décrite ci-dessus, le capital social de la Société est automatiquement réduit d'un montant de 50.000 EUR (cinquante mille euros).

Cinquième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'apport décrit ci-dessus ayant été pleinement réalisé, l'actionnariat de la Société est à présent composé de:

- WM ALAMEDA (GIBRALTAR) LIMITED: 486.574 (quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-quatorze) parts sociales.

Sixième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions ci-dessus, et l'apport ayant été pleinement réalisé, il a été unanimement décidé de modifier l'article 8 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 8.** Le capital de la Société est fixé à 48.657.400 EUR (quarante-huit millions six cent cinquante-sept mille quatre cents euros), représenté par 486.574 (quatre cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-quatorze) parts sociales ayant une valeur nominale de 100 EUR (cent euros) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'assemblée, la séance est levée à quinze heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Thill, G. Schwachtgen, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, vol. 29CS, fol. 16, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

A. Schwachtgen.

(091651.4/230/287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

WHITE MOUNTAINS HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 118.444.

Statuts coordonnés suivant les actes n° 1107 du 25 juillet 2006 et n° 1124 du 26 juillet 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(091652.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SOCAUDEFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 30.127.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales de la société SOCAUDEFF, S.à r.l. en date du 17 août 2006, que la succession de Monsieur Gaston Thinnes a cédé 1 part sociale à Monsieur Guy Collot, demeurant à B-6747 Meix-le-Tige, rue de Plate, 15.

Suite à cette convention de cession de parts sociales, la répartition des parts sociales est modifiée comme suit:

- Madame Bernadette Rozet	249
- Monsieur Guy Collot	250
- Monsieur Daniel Bourgeois	1
Total	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091271.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

REUMERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 27.631.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 août 2006

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg, en remplacement de DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091394.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

15 BRASSEUR HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 104.963.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 mai 2006

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 15 mai 2006 que:

1. L'assemblée a décidé de révoquer Monsieur Frank Marquillie de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

2. L'assemblée a décidé de nommer en son remplacement la société suivante:

A été élue la société FIDUCIAIRE PRINCIPALE S.A. établie et ayant son siège social 15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091276.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

PHILIPS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 27.882.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

PHILIPS LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091350.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

LUFINA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.214.

Monsieur Dayle Wheeler a démissionné de son mandat d'administrateur en date du 1^{er} février 2006.

Monsieur Antoon Peeters est décédé en date du 2 décembre 2005.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08682. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091398.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

COFEBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 56.279.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

MAEC BENELUX, S.à r.l.

Signature

(091453.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SUHAIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: EUR 12,500.**Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 117.013.

In the year two thousand six, on the twentieth day of June.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

ALNITAK, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 8-10, rue Mathias Hardt, Luxembourg L-1717 (Luxembourg), represented by M^e Marieke Kernet, lawyer, with professional address in Luxembourg, under a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, have requested the undersigned notary, to enact the following:

I. ALNITAK, S.à r.l. is the sole shareholder of SUHAIL, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on May 31, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

II. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company in an amount of one million five hundred fifty thousand Euro (EUR 1,550,000.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to one million five hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 1,562,500.-), represented by sixty-two thousand five hundred (62,500) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by the issue of sixty-two thousand (62,000) new shares, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

2. Subscription and payment of the sixty-two thousand (62,000) new shares, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by the sole shareholder for a total amount of one million five hundred fifty thousand Euro (EUR 1,550,000.-);

3. Restatement of the articles of association of the Company; and

4. Appointment of the A managers and B managers, until the holding of the general meeting of shareholders which shall resolve on the 2008 annual accounts of the Company.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million five hundred fifty thousand Euro (EUR 1,550,000.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to one million five hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 1,562,500.-), represented by sixty-two thousand five hundred (62,500) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, by the issuance of sixty-two thousand (62,000) new shares, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Subscription and payment

The sole shareholder resolves to subscribe for the sixty-two thousand (62,000) new shares, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each for a total amount of one million five hundred fifty thousand Euro (EUR 1,550,000.-).

All the shares thus subscribed have been fully paid up in cash so that the amount of one million five hundred fifty thousand Euro (EUR 1,550,000.-), is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

The meeting furthermore resolves to restate the articles of association in English and in French, it being understood that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail. The new articles of association shall reflect *inter alia* the above-mentioned capital increase.

The new articles of association (the Articles) will have the following wording:

«I. Name - Registered office - Object - Duration - Shareholders' register domicile and notices**Art. 1. Name**

There exists among the shareholders of the Company and those who will become shareholders of the Company, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name SUHAIL, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered Office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The

registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests which object is, directly or indirectly, the acquisition, management, development and sale, for its own account, of real properties in the hotel and resort sector wherever they may be located through one or more Real Estate Funds or corporate investment vehicles and the main business purpose is the direct or indirect investment in real estate assets or real estate portfolios falling within the Core Business and in assets ancillary thereto (collectively, Investments) through one or more Real Estate Funds or corporate investment vehicles.

3.2 The Company may carry out all transactions (i) in direct or indirect connection with the object of the Company or which may be useful to carry out its object and (ii) pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise or company in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its Subsidiaries, Affiliates and/or any other Persons. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.4 The Company may carry out in Luxembourg and/or abroad any transaction and make any investment which it considers necessary or useful to fulfil or develop its object, permitted to Luxembourg companies under the Law.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

Art. 5 Shareholders' Register, Domicile and Notices

5.1 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company and may be examined by each Shareholder who so requests.

5.2 The shareholders' domicile, as far as their relations with the Company and among themselves are concerned, are those indicated in the Shareholders' register.

5.3 All notices, demands, requests or other communications which may be or are required to be given, served or sent to a shareholders pursuant to the Articles shall be in writing and shall be personally delivered or mailed by registered or certified mail (return receipt requested), postage prepaid, or transmitted by telegram or telecopy, or courier, at the domicile referred to in Article 5.1 above.

II. Capital - Shares

Art. 6. Capital

6.1 The Company's corporate capital is fixed at one million five hundred sixty-two thousand five hundred Euro (EUR 1,562,500.-), represented by sixty-two thousand five hundred (62,500) shares in registered form having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

6.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 7. Shares

7.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

7.2 Towards the Company, the Company's shares are nominative and indivisible, since only one owner is admitted per share. A joint co-ownership of shares is not allowed.

7.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

7.4 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

7.5 Furthermore, the shareholders may make voluntary additional contributions to the Company's equity without any new shares being issued. In such case, the amount of such additional contributions will be credited to the Company's share premium reserve account or to a special reserve account.

III. Management - Representation

Art. 8. Board of Managers

8.1 The Company is managed by a board of managers composed of four (4) members, of which two (2) A managers and two (2) B managers. The managers are appointed and designated as A manager or B manager by a resolution of the shareholders which sets the term of their office. The managers need not to be shareholders.

8.2 The members of the boards of managers shall remain in office for a period of 3 (three) financial years and can be re-elected.

8.3 In case of a vacancy on the board of managers, the board of managers shall convene an extraordinary general meeting of shareholders in order to fill this vacancy.

8.4 The managers shall have no right to any emolument or compensation whatsoever for their office and expressly waives any such right at the time of acceptance of their office.

8.5 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 9. Powers of the Board of Managers

9.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

9.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company, except for the Major Decisions which are reserved to the exclusive competence of the board of managers.

Art. 10. Procedure

10.1 All meetings of the board of managers must be physically held in Luxembourg.

10.2 A Luxembourg resident manager must always chair the meeting.

10.3 Unless exceptional circumstances require otherwise, the boards of managers shall be convened at a reasonable time at the Company's head office and on the basis of a previously agreed annual schedule so as to allow for the presence of all members of the board of managers.

10.4 A meeting including all the managers shall be held annually to approve the accounts of the Company.

10.5 The meeting can validly deliberate and act only if it includes all Luxembourg managers in order to be duly and validly held.

10.6 Without prejudice to Article 10.7, the resolutions concerning any Ordinary Matter shall be taken at a duly and validly held meeting of the board of managers with the attendance of at least three (3) managers and the favourable vote of the absolute majority of the managers in attendance.

10.7 Notwithstanding Article 10.6, the resolutions concerning any of the following decisions (each a Major Decision) shall be taken at a duly and validly held meeting of the board of managers with the attendance and favourable vote of at least three (3) out of four (4) managers:

(i) any resolution approving, or implying, changes to the business plan of the Company in relation to, directly or indirectly, one or more existing Investments if such decisions determines a variation in the IRR as per the latest approved business plan, whether positive or negative, in excess of 20%;

(ii) the approval of the draft statutory accounts of the Company;

(iii) any changes to the dividend policy of the Company;

(iv) the approval of any delegation of powers to any manager, or voting instructions to any Affiliate and to the advisory committees of any Real Estate Funds, in relation to any of the Major Decisions referred to in points (i), (ii) and (iii) above, with reference to such Affiliate or Real Estate Fund;

(v) the appointment and removal of external auditors;

(vi) any resolution approving, or implying changes to the business plan of the Company if relating to the approval of a new Investment or to any other matter not included in the Major Decisions referred to in points from (i) to (iv) above;

(vii) any decision in relation to changes to the Articles, corporate structure, governance and organization of the Company;

(viii) any decision relating to the increase or decrease of the capital of the Company except with regard to a capital increase or decrease that either (i) is in compliance with the then current business plan of the Company, or (ii) relates to a Voluntary Emergency Contribution (in which cases the relevant resolution will be resolved upon pursuant to Article 18.6);

(ix) any decision in relation to the entering into Shareholders Loans except where (i) it is in compliance with the then current business plan of the Company (in which case the relevant resolution will be resolved upon pursuant to Article 18.6); (ii) it relates to a Voluntary Emergency Contribution (in which case the relevant resolution will be resolved upon pursuant to Article 18.6);

(x) the approval of expenditures other than those included in the business plan the Company in excess of EUR 50,000.-;

(xi) the issue of any debentures or securities or the granting of any option or right to subscribe for any participation in the capital of the Company or to convert any instrument into such participations debenture or securities;

(xii) the granting of security on any asset owned by the Company, any of its Affiliates and any Real Estate Funds if not contemplated by the then current business plan (while if such granting is contemplated any related resolution will be approved pursuant to Article 18.6);

(xiii) the amendment of the accounting policies previously adopted by the Company;

(xiv) the disposal of any asset of the Company having a value in excess of EUR 10,000.- other than on terms and conditions contemplated in the relevant business plan;

(xv) any decision to file settle, compromise or abandon any claim action or other litigation before any authority or competent jurisdiction (including ordinary and administrative courts and arbitrators) if the value of such litigation is above 10% of the net asset value of the Company, otherwise the matter will be resolved upon pursuant to Article 18.6;

(xvi) the approval of any contract, arrangement or other transaction between the Company and any of its Shareholders (including any Affiliates thereto);

(xvii) the entry into, amendment or termination or withdrawal from any of the services agreements entered into by any Real Estate Fund except in the event of a breach of the relevant services agreement by the other party thereto, in which case the matter will be resolved upon pursuant to Article 18.6;

(xviii) the approval of any delegation of powers to any manager, or voting instructions to any Affiliate and the advisory committees of any Real Estate Funds, in relation to any of the Major Decisions referred to in points from (v) to (xvii) above, with reference to such Affiliate or Real Estate Fund.

10.8 Written resolutions of the board of managers shall not be permitted.

10.9 If a manager cannot physically attend the meeting(s) in Luxembourg and that manager exercises significant decision-making capability, such manager must sign a proxy appointing an alternative manager who has similar standing and decision-making capacity who can attend the board meeting in Luxembourg in person.

10.10 Teleconferencing is only permitted for non-European based managers.

10.11 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all managers present or represented at the meeting.

10.12 The board of managers shall be chaired by a chairman, appointed by the board of managers in conformity with the Co-Investment and Joint-Venture Agreement.

Art. 11. Representation

Unless otherwise resolved by the board of managers from time to time in respect to specific matters, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of two managers of the Company, one of whom must be an A manager and one of whom must be a B manager, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 9.2 of these Articles.

Art. 12. Liability of the Managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 13. Powers and voting rights

13.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

13.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 14. Form - Quorum - Majority

14.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 15. Accounting Year

15.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of the same year.

15.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

15.3 Each shareholder shall have the right to: (i) visit and inspect any of the premises and assets of the Company, (ii) examine the corporate books, records, agreements, accounting books, financial documentation, management documents and files regarding the Company and/or its business activities and to make, at its own expenses, copies or abstracts therefrom and (iii) obtain from the Company and from its external auditors any information or data regarding the Company and/or its business activities and its accounting documentation. Each shareholder shall also have the right

to question and consult with the managers and the principal officers, if any, and with the external auditors of the Company and to perform audit reviews the Company, all upon reasonable notice and at such reasonable times as each such shareholder may request and which are compatible with any mandatory rule of applicable Law. The costs pertaining to the exercise of these rights by a shareholder shall be borne by the shareholder concerned.

15.4 When a board of statutory auditors is designated by the shareholders, the provisions of Law concerning their appointment shall apply.

15.5 The statutory auditors shall be compensated in accordance with the standard practice in Luxembourg. The amount of such compensation shall be resolved by the shareholders' meetings which resolved on their appointment.

Art. 16. Allocation of Profits

16.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution and Liquidation of the Company

17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VIII. Dispute resolution

Art. 18. Arbitration

18.1 Any disputes arising out of or in connection with the Articles, including their validity, enforceability, interpretation or execution (each a Dispute), to the extent permitted by the applicable Law, shall be referred for final settlement, under Rules of Arbitration of the Chamber of National and International Arbitration of Milan applicable to multi-parties proceedings, by a panel composed of three (3) arbitrators appointed in accordance with said Rules.

18.2 The seat of the arbitration shall be Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The language of the arbitration shall be English.

18.3 Nothing in these Articles shall prevent the Company and/or any shareholder at any time from seeking any interim or interlocutory relief by any court having jurisdiction.

18.4 All Disputes which, due to their particular nature, may not be subject to arbitration shall be submitted by the Company and/or any shareholder to the exclusive jurisdiction of the courts of the Grand Duchy of Luxembourg and the exclusive competence of the Tribunal of Luxembourg.

18.5 For the purpose of this Article 18, each shareholder and any of its Affiliates owning Shares in the Company shall be deemed to be as one and the same shareholder and shall have the right to appoint one and the same arbitrator.

VIII. Definitions

Art. 19. Definitions

«Affiliate» means, with respect to any specified Person, (i) a Subsidiary of that Person, (ii) another Person of which that Person is, directly or indirectly, a Subsidiary, and (iii) a Person that is a direct or indirect Subsidiary of another Person of which that Person is also a direct or indirect Subsidiary, provided, however, that the Company and any Real Estate Funds of which the Company owns any units, shall not be considered as Affiliates of any shareholder.

«Articles» means these articles of association, approved by the general meeting of shareholders on June 20, 2006.

«Company» has the meaning set forth in Article 1.

«Control» means the possession by any Person, directly or indirectly, of: (i) more than 50% of the voting rights of another Person; or (ii) the right to appoint the majority of the managers of such other Person; and «to Control» is construed accordingly.

«Core Business» means any and all equity investments in the field of the acquisition, renovation, expansion and/or development of luxury, mid-market, and limited service hotel properties, resorts, either as individual assets or portfolios of assets, pursued for the purpose of capital appreciation within the Italian territory, it being understood that (I) such equity investments shall be deemed as carried out within the Italian territory when at least 80% of the total non-land gross square meters and the development rights of the hotel and resort assets comprised in the relevant portfolios is located in Italy, and (II) the Core Business shall also include mixed portfolios comprising also of further assets in addition to hotel and resort assets as long as the total non-land gross square meters and the development rights dedicated to hotel and resorts assets account for not less than 60% of the total non-land gross square meters and development rights of the relevant portfolio.

«Dispute» has the meaning set forth in Article 18.1.

«Investments» has the meaning set forth in Article 3.1.

«Law» has the meaning set forth in Article 1.

«Major Decisions» has the meaning set forth in Article 10.7.

«Ordinary Matters» means any and all matters which do not fall within the Major Decisions.

«Person» means any natural person, partnership, investment fund, association, corporation, limited liability company, trust, joint venture company, joint stock or any other entity or organization, including a public agency or government.

«Real Estate Fund» means any real estate investment fund, the units of which the Company may decide at any time to subscribe or acquire, directly or through any of its Affiliates, for the purpose of carrying out the Investments, provided that each such real estate investment fund shall be managed by any Affiliate of PIRELLI & C. REAL ESTATE, S.p.A., qualified to act as fund manager under applicable Law, and shall be established in Italy as a collective investment scheme specialized in real estate and owning and/or investing in real estate assets or real estate portfolios falling within the Core Business.

«Subsidiary» means any Person which directly or indirectly is Controlled by another Person.

IX. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Third resolution

The meeting resolves to appoint the following persons as A managers of the Company until the holding of the general meeting of shareholders which shall resolve on the 2008 annual accounts of the Company:

1) Mr Kendall Young, with professional address at 4 World Financial Center, 9 Floor, New York, NY 10080, U.S.A.; and

2) Mr Guy Harles, with professional address at L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting further resolves to appoint the following persons as B managers of the Company until the holding of the general meeting of shareholders which shall resolve on the 2008 annual accounts of the Company:

1) Mr Umberto Ottaviani, with professional address at Viale Sarca 222, 20126 Milano, Italy; and

2) Mr Laurent Forget, manager, born in Amiens (France) on June 22, 1972, with professional address at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR 18,500.-.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing parties, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

ALNITAK, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis 8-10, rue Mathias Hardt, Luxembourg L-1717 (Luxembourg),

représentée par M^e Marieke Kernet, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le représentant de la partie comparante et le notaire sous-signé, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. ALNITAK, S.à r.l. est l'unique associé de SUHAIL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée par un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, le 31 mai 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'agenda est le suivant:

1. Augmentation du capital de la Société d'un montant d'un million cinq cent cinquante mille euros (EUR 1.550.000,-) de façon à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 1.562.500,-), représenté par soixante-deux mille cinq cents (62.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par l'émission de soixante-deux mille (62.000) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

2. Souscription et paiement de soixante-deux mille (62.000) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par l'associé unique pour un montant total d'un million cinq cent cinquante mille euros (EUR 1.550.000,-);

3. Refonte des statuts de la Société; et

4. Nomination des gérants A et gérants B, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale des associés qui devra se prononcer sur les comptes annuels de la Société pour 2008.

En foi de quoi, la partie comparante, agissant par son représentant, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant d'un million cinq cent cinquante mille euros (EUR 1.550.000,-) de façon à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 1.562.500,-), représenté par soixante-deux mille cinq cents (62.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par l'émission de soixante-deux mille (62.000) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Souscription et paiement

L'associé unique décide de souscrire soixante-deux mille (62.000) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par l'associé unique pour un montant total d'un million cinq cent cinquante mille euros (EUR 1.550.000,-).

Toutes les Parts Sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées en numéraire de telle façon que le montant d'un million cinq cent cinquante mille euros (EUR 1.550.000,-), est à la disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

L'assemblée décide ensuite de refondre les statuts de la Société en anglais et en français, étant entendu qu'en cas de discordance entre le texte anglais et la version française, le texte anglais prévaut. Les nouveaux statuts reflètent entre autres l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus.

Les nouveaux statuts de la Société (les Statuts) seront rédigés comme suit:

«I. Nom - Siège social - Objet - Durée - Registre des associés domicile et notifications

Art.1^{er}. Nom

Il existe entre les associés de la société (tel que défini ci-après) une société à responsabilité limitée sous la dénomination SUHAIL, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera soumise au droit luxembourgeois, en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi qu'aux présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des circonstances ou événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations, dont l'objet est, directement ou indirectement, l'acquisition, la gestion, le développement et la vente, pour son propre compte de propriétés immobilières dans le secteur de l'hôtellerie et le tourisme où qu'elles puissent se situer au travers d'un ou de plusieurs Fonds Immobiliers ou de véhicules d'investissement et, l'activité principale de la Société est l'investissement direct ou indirect dans des actifs immobiliers ou dans des portefeuilles immobiliers entrant dans l'Activité Principale et les actifs accessoires à celles-ci (collectivement, les Investissements) au travers d'un ou de plusieurs Fonds Immobiliers ou de véhicules d'investissement.

3.2 La Société pourra procéder à toute transaction (i) en connexion directe ou indirecte avec l'objet de la Société ou qui peut être utile à la réalisation de son objet et (ii) en relation directe ou indirecte avec l'acquisition de participations dans toute entreprise ou société sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses Filiales, Sociétés Affiliées et à toute Personne. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs pour garantir ses propres obligations et entreprises et/ou obligations ou entreprises de toute autre société, et, généralement pour son propre bénéfice et/ou pour le bénéfice de toute autre société ou personne.

3.4 La Société pourra procéder à Luxembourg et/ou à l'étranger à toute transaction et effectuer tout investissement qu'elle considère nécessaire or utile pour poursuivre ou développer son objet, permis aux sociétés luxembourgeoises d'après la Loi.

Art. 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

Art. 5. Registre des Associés, Domicile et Notifications

5.1 Un Registre des Associés sera tenu au siège social de la Société et peut être examiné par chaque Associé qui en fait la demande.

5.2 Les domiciles des Associés, en ce qui concerne leurs relations avec la Société et entre eux, sont ceux indiqués dans le registre des Associés.

5.3 Toutes notifications, demandes, requêtes ou autres communications qu'il est ou sera requis de donner, signifier ou envoyer à un Associé conformément aux Statuts, seront écrites et seront personnellement délivrées ou envoyées par courrier recommandé ou certifié (avis de réception requis), port prépayé, ou transmises par télégramme ou télécopie, ou par porteur, au domicile indiqué dans l'Article 5.1 ci-dessus.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Capital

6.1 Le capital social est fixé à un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 1.562.500,-), représenté par soixante-deux mille cinq cents (62.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

6.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 7. Parts Sociales

7.1 Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et profits de la Société en proportion directe avec le nombre de Parts Sociales existantes.

7.2 Envers la Société, les parts sociales sont nominatives et indivisibles, un seul propriétaire étant admis par Part. Une co-propriété conjointe des parts sociales n'est pas autorisée.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ou, s'il n'y a qu'un seul associé, aux tiers.

Si la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales à des non-associés est soumise à l'approbation préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Toute cession de parts sociales ne sera opposable à la Société ou aux tiers qu'après la notification à, ou l'acceptation par, la Société conformément à l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

7.5 De plus, les associés peuvent faire des contributions volontaires additionnelles aux fonds propres de la Société sans qu'il ne soit émis de nouvelles parts sociales. Dans ce cas, le montant de ces contributions volontaires additionnelles sera crédité au compte prime d'émission de la société ou à un compte de réserve spécial.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Conseil de gérance

8.1 La société est gérée par un conseil de gérance composé de quatre (4) membres, dont deux (2) gérants A et deux (2) gérants B. Les gérants sont nommés et élu comme «gérant A» ou «gérant B» par une résolution de l'assemblée générale des Associés qui déterminera également les modalités des fonctions des gérants. Les gérants ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Les membres du conseil de gérance resteront en fonction pour une période de trois (3) exercices sociaux et pourront être réélus.

8.3 En cas de vacance au conseil de gérance, le conseil de gérance convoquera une assemblée générale extraordinaire des Associés pour remédier à cette vacance.

8.4 Les gérants n'auront droit à aucun émoulement ou compensation quelconque pour leurs fonctions et renoncent expressément à tout droit de cette nature au moment de l'acceptation de leurs fonctions.

8.5 Les gérants peuvent être révoqués à tout moment ad nutum (sans cause).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour réaliser et approuver tous les actes et opérations cohérents avec l'objet de la Société.

9.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués pour des matières déterminées à un ou plusieurs agents, qu'ils soient associés ou non, par le conseil de gérance de la Société, excepté concernant les Décisions Majeures qui sont de la compétence exclusive du conseil de gérance.

Art. 10. Procédure

10.1 Toutes les réunions du conseil de gérance doivent être physiquement tenues à Luxembourg.

10.2 Un gérant résident luxembourgeois doit toujours présider la réunion.

10.3 Sauf si des circonstances exceptionnelles l'exige autrement, les conseils de gérance seront convoqués à tout moment raisonnable au siège principal de la Société, ou tout autre endroit de Luxembourg, et sur la base d'un planning annuellement agréé à l'avance de manière à permettre la présence de tous les membres du conseil de gérance.

10.4 Un conseil de tous les gérants sera tenu annuellement pour adopter les comptes de la Société pour soumission pour approbation aux Associés.

10.5 Le conseil ne peut valablement délibérer et agir que s'il comprend les gérants situés à Luxembourg.

10.6 Sans préjudice de l'Article 10.7, les résolutions concernant toute Affaire Courante seront prises lors d'une réunion valablement convoquée et tenue du conseil de gérance avec la présence d'au moins trois (3) gérants et le vote favorable de la majorité absolue des gérants présents.

10.7 Nonobstant l'Article 10.6, les résolutions concernant l'une des décisions suivantes (chacune une Décision Majeure) seront prises lors d'une réunion valablement convoquée et tenue du conseil de gérance avec la présence et le vote favorable d'au moins trois (3) gérants sur 4 (quatre):

(i) toute résolution approuvant, ou impliquant, des changements du business plan de la Société en relation avec, directement ou indirectement, un ou plusieurs Investissements existants si une telle décision détermine une variation de l'IRR par rapport au dernier business plan approuvé, qu'elle soit positive ou négative, de plus de 20%;

(ii) l'approbation des projets de comptes sociaux de la Société;

(iii) tous changements de la politique de dividendes de la Société;

(iv) l'approbation de toute délégation de pouvoirs à tout gérant, ou instructions de vote à tout Affilié et aux comités consultatif de tout Fonds Immobiliers, en relation avec toute Décision Majeure mentionnée aux points (i), (ii) et (iii) ci-dessus, en référence à cet Affilié ou Fonds Immobiliers;

(v) la nomination et révocation des auditeurs;

(vi) toute résolution approuvant, ou impliquant, des changements du business plan de la Société en relation avec l'approbation d'un nouvel Investissement ou de tout autre sujet non inclus dans les Décisions Majeures mentionnés aux points de (i) à (iv) ci-dessus;

(vii) toute décision relative à une modification des Statuts, de la structure sociale, de la gouvernance d'entreprise et de l'organisation de la Société;

(viii) toute décision relative à une augmentation ou réduction du capital social de la Société sauf en ce qui concerne une augmentation ou réduction de capital social qui soit (i) est en conformité avec le business plan actuel de la Société, ou soit (ii) est relative à une Contribution Volontaire d'Urgence (auxquels cas il sera statué sur la résolution concernée conformément à l'Article 10.6);

(ix) toute décision relative à la conclusion de Prêts d'Associés excepté si (i) il est en conformité avec le business plan actuel de la Société (auquel cas il sera statué sur la résolution concernée conformément à l'Article 10.6); (ii) est relative à une Contribution Volontaire d'Urgence (auquel cas il sera statué sur la résolution concernée conformément à l'Article 10.6);

(x) l'approbation de dépenses autres que celles incluses dans le business plan de la Société dépassant EUR 50.000,-;

(xi) l'émission de toutes obligations ou titres ou l'allocation de toute option ou droit de souscription à toute participation dans le capital social de la Société ou la conversion de tout instrument en de telles participations d'obligations ou de titres;

(xii) l'allocation de sûretés sur tout actif détenu par la Société, un de ses Affiliés et tout Fonds Immobiliers s'ils ne sont pas envisagés par le business plan actuel (tandis que si cette allocation est envisagée, toute résolution y relative sera approuvée conformément à l'Article 10.6);

(xiii) la modification des politiques comptables précédemment adoptées par la Société;

(xiv) la disposition de tout actif de la Société ayant une valeur excédant EUR 10.000,- autrement que suivant les modalités et conditions envisagés par le business plan concerné;

(xv) toute décision d'introduire, régler, compromettre ou abandonner toute action de réclamation ou autre action judiciaire devant toute autorité ou juridiction compétente (y compris cours ordinaires et administratives et arbitres) si la valeur de ces litiges est supérieure de 10% de l'actif net de la Société, dans le cas contraire il sera statué sur le sujet conformément à l'Article 10.6;

(xvi) l'approbation de tout contrat, arrangement ou autre transaction entre la Société et l'un de ses Associés (y compris tout Affilié);

(xvii) la conclusion, la modification, la résiliation ou le retrait de tout contrat de services conclu par tout Fonds Immobilier excepté dans l'éventualité d'un défaut du contrat de services concerné par l'autre partie à ce contrat auquel cas il sera statué sur la résolution concernée conformément à l'Article 10.6;

(xviii) l'approbation de toute délégation de pouvoirs à tout gérant, ou instructions de vote à tout Affilié et aux comités consultatif de tout Fonds Immobiliers, en relation avec toute Décision Majeure mentionnée aux points de (v) à (xvii) ci-dessus, en référence à cet Affilié ou Fonds Immobiliers.

10.8 Les résolutions écrites du conseil de gérance ne seront pas permises.

10.9 Si un gérant ne peut pas assister à la/aux réunion(s) à Luxembourg physiquement et que ce gérant exerce une capacité de décision significative, ce gérant soit signer une procuration nommant tout autre gérant, qui a un standing et une capacité de décision significative qui pourra assister à la réunion du conseil de gérance à Luxembourg en personne.

10.10 La téléconférence est seulement permise concernant les gérants basés hors d'Europe.

10.11 Les résolutions du conseil de gérance seront enregistrées dans des procès-verbaux qui seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

10.12 Le conseil de gérance sera présidé par un président, nommé par les membres du conseil de gérance conformément au contrat de Co-Investissement et de Joint-Venture.

Art. 11. Représentation

Sauf s'il en décidé autrement par le conseil de gérance de temps en temps en ce qui concerne des matières spécifiques, la Société sera tenue à l'égard des tiers en toutes matières par les signatures conjointes de deux gérants de la Société, l'un d'entre eux devant être un gérant A et l'un d'entre eux devant être un gérant B, ou par la signature conjointe ou simple de toute personne à laquelle ces pouvoirs de signature auront été valablement délégués conformément à l'Article 9.2. des présents Statuts.

Art. 12. Responsabilité des Gérants

Les gérants n'assument, à raison de leur mandat, aucune responsabilité personnelle en relation avec tout engagement valablement fait par eux au nom de la Société, pourvu qu'un tel engagement soit conforme aux présents Statuts ainsi qu'aux dispositions applicables de la Loi.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 13. Pouvoirs et droits de votes

13.1 Chaque associé unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2 A chaque part sociale correspond une voix.

13.3 Chaque associé peut nommer toute personne ou entité comme son mandataire par une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, facsimilé ou e-mail, pour le représenter à toute assemblée générale des associés.

Art. 14. Forme - Quorum - Majorité

14.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

14.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Allocation de profits

Art. 15. Exercice social

15.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

15.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance devra préparer le bilan et le compte des pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire incluant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, du/des commissaire(s) aux comptes(s) (le cas échéant) et des Associés envers la Société, conformément au droit des sociétés luxembourgeois.

15.3 Chaque associé aura le droit de: (i) visiter et inspecter tous locaux et actifs de la Société, (ii) examiner les registres sociaux, les procès-verbaux, contrats, livres comptables, documentation, documents de gestion et dossiers concernant la Société et/ou ses affaires financières et de faire, à ses propres frais, des copies ou extraits de ces documents et (iii) d'obtenir de la Société et de ses auditeurs toute information ou donnée concernant la Société et/ou ses affaires et sa documentation comptable. Chaque associé aura également le droit de questionner et rencontrer les gérants et les principaux cadres, le cas échéant, et les auditeurs de la Société et de faire des audits de la Société, tout ceci avec un préavis raisonnable et aux moments raisonnables que cet associé peut demander et qui sont compatibles avec les règles impératives de la Loi applicable. Les coûts liés à l'exercice de ces droits sont à la charge de l'associé concerné.

15.4 Lorsqu'un collège de commissaires aux comptes est désigné par les associés, les dispositions de Loi concernant leur nomination sont applicables.

15.5 Les commissaires aux comptes seront indemnisés selon la pratique luxembourgeoise. Le montant de cette indemnité sera décidé par l'assemblée des associés qui a décidé de leur nomination.

Art. 16. Affectation des bénéfices

16.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution et Liquidation de la Société

17.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du/des associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VIII. Résolution des conflits

Art. 18. Arbitrage

18.1 Tout conflit, qui naîtra de ou en relation avec les Statuts, y compris leur validité, leur caractère exécutoire, leur interprétation ou exécution (chacun un Conflit), dans la mesure permise par la loi applicable, sera adressé pour règlement final, selon les Règles d'Arbitrage de la Chambre d'Arbitrage National et International de Milan applicable aux procédures multi-partites, par un panel composé de trois (3) arbitres nommé conformément auxdites Règles.

18.2 Le siège de l'arbitrage sera Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.

18.3 Rien dans ces Statuts n'empêchera la Société et/ou tout Associé à tout moment de rechercher tout recours temporaire ou interlocutoire par toute cour ayant juridiction.

18.4 Tous les Conflits, qui dus à leur nature particulière, ne peuvent être soumis à arbitrage sera soumis par la Société et/ou tout Associé à la juridiction exclusive des tribunaux luxembourgeois et à la compétence exclusive du Tribunal de Luxembourg.

18.5 Aux fins de cet Article 18, chaque Associé et tout Affilié de celui-ci qui détient des Parts Sociales dans la Société sera réputé être un seul et même Associé et aura le droit de nommer un seul et même arbitre.

VIII. Définitions

Art. 19. Définitions

«Activité Principale» signifie tout et tous investissement(s) dans le domaine de l'acquisition, la rénovation, l'expansion et/ou le développement de propriétés et complexes hôteliers, marché et de service limité, soit en tant qu'actifs individuels ou de portefeuilles d'actifs, effectués en vue de la valorisation du capital sur le territoire italien, étant entendu que (I) ces investissements en capital seront réputés être effectués sur le territoire italien lorsqu'au moins 80% du total des mètres de la surface totale en mètres carrés non-fonciers brut et des droits de développement des propriétés et complexes hôteliers compris dans les portefeuilles concernés est situé en Italie, et (II) l'Activité Principale inclura également des portefeuilles mixtes comprenant d'autres actifs en sus des propriétés et complexes hôteliers pour autant que le total de la surface totale en mètres carrés non-fonciers brut et des droits de développement dédiés aux propriétés et complexes hôteliers ne compte pas pour moins de 60% du total des mètres carrés non-fonciers brut et des droits de développement du portefeuille concerné.

«Affaire Courante» signifie toute(s) affaires qui ne relèvent pas du domaine des Décisions Majeures.

«Affilié» signifie, concernant toute Personne concernée, (i) une Filiale de cette Personne (ii) une autre Personne dont cette Personne est, directement ou indirectement, une Filiale, et (iii) une Personne qui est une Filiale directe ou indirecte d'une autre Personne de laquelle cette Personne est également une Filiale directe ou indirecte, étant entendu, cependant, que la Société et tout Fonds Immobilier dont la Société détient des parts, ne seront considérés comme Affiliés d'aucun Associé.

«Conflits» a le sens défini à l'Article 18.1.

«Contrôle» signifie la détention par toute Personne, directement ou indirectement, de: (i) plus de 50% des droits de vote d'une autre Personne; ou (ii) le droit de nommer la majorité des dirigeants de cette autre Personne; et «Contrôler» a la même signification.

«Décisions Majeures» le sens défini à l'Article 10.7.

«Filiale» signifie toute Personne qui, directement ou indirectement est Contrôlée par une autre Personne.

«Fonds Immobilier» signifie tout fonds d'investissement immobilier dont la Société peut décider à tout moment de souscrire ou acquérir, directement ou par l'intermédiaire de tout Affilié, dans le but de procéder aux Investissements, pourvu que ce fonds immobilier soit géré par un Affilié de PIRELLI & C. REAL ESTATE, S.p.A., qualifié pour agir comme société d'investissement selon la Loi applicable, et établi en Italie comme structure d'investissement collectif spécialisé en immobilier et détenant et/ou investissant dans des actifs immobiliers ou portefeuilles immobiliers entrant dans l'Activité Principale.

«Investissements» a le sens défini à l'Article 3.1.

«Loi» le sens défini à l'Article 1^{er}.

«Personne» signifie toute personne physique, personne morale, fonds d'investissement, association, corporation, société à responsabilité limitée, trust, joint venture, société de capitaux ou toute autre entité ou organisation, y compris agence publique ou gouvernement.

«Société» a le sens défini à l'Article 1^{er}.

«Statuts» signifie les présents statuts, approuvés par l'assemblée générale des Associés le 20 juin 2006.

IX. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Troisième résolution

L'associé unique décide enfin de nommer les personnes suivantes comme gérants A de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale des associés devant se prononcer sur les comptes annuels de la Société pour 2008:

1) Monsieur Kendall Young, administrateur de sociétés, né en Californie (Etats-Unis d'Amérique) le 9 novembre 1960, dont l'adresse professionnelle est 4 World Financial Centre, North Tower, NY 10080 New York, Etats-Unis d'Amérique; et

2) Monsieur Guy Harles, administrateur de sociétés, né à Luxembourg le 5 mai 1955, dont l'adresse professionnelle est 14, rue Erasme, L-1463 Luxembourg.

L'assemblée décide enfin de nommer les personnes suivantes comme gérants B de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale des associés devant se prononcer sur les comptes annuels de la Société pour 2008:

1) Monsieur Umberto Ottaviani, dont l'adresse professionnelle est Viale Sarca 222, 20126 Milano, Italie; et

2) Monsieur Laurent Forget, administrateur de sociétés, né à Amiens (France) le 22 juin 1972, dont l'adresse professionnelle est 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Aucun point ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation de frais

Le montant cumulé des frais, avances, honoraires et dépenses, sous toute forme que ce soit, qui seront payés par Société ou qui lui seront refacturés à raison de cet acte, sont estimés à environ EUR 18.500,-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est dressé en anglais, suivi d'une version française. En cas de discordances entre le texte anglais et la version française, le texte anglais prévaut.

Dont acte, fait à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Ce document ayant été lu au représentant agissant pour le compte des parties comparantes, le représentant a signé avec Nous, notaire, le présent acte original.

Signé: M. Kernet, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 juin 2006, vol. 437, fol. 33, case 8. – Reçu 15.500 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 juillet 2006.

H. Hellinckx.

(091656.3/242/716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SUHAIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 117.013.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 11 juillet 2006.

H. Hellinckx.

(091657.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

DIACOM LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 77.684.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT05700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

(091457.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ADAM OFFERGELD II - ADAM OFFERGELD LUXEMBURG, G.m.b.H. & CO KG,

Société en commandite simple.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 48.639.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, le 1^{er} septembre 1994, acte publié au Mémorial C n° 517 du 10 décembre 1994, modifiée par-devant le même notaire le 9 novembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 13 du 5 janvier 2000, modifiée par-devant M^e Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, le 20 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 619 du 9 août 2001, modifiée par acte sous seing privé du 27 juillet 2001, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C n° 243 du 13 février 2002, modifiée par-devant M^e Alex Weber, prénommé, en date du 24 juin 2004, acte publié au Mémorial C n° 908 du 10 septembre 2004, modifiée par-devant M^e Alex Weber, prénommé, en date du 13 décembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 342 du 16 avril 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADAM OFFERGELD II - ADAM OFFERGELD LUXEMBURG, G.m.b.H. & CO KG

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(091886.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2006.

LA MONDIALE EUROPARTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 32.145.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2006

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

1. Monsieur Alain Gajan, Président;
2. Monsieur Patrice Bonin, Vice-Président;
3. LA MONDIALE;
4. LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS;
5. LA MONDIALE PARTENAIRE;
6. LA MONDIALE PARTICIPATIONS;
7. AEGON INTERNATIONAL N.V.

Est renommé réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

KPMG AUDIT, Luxembourg.

Pour extrait conforme

A. Gajan

Président du Conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091448.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ERISIDER LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 98.109.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2006

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- MAZARS, réviseur d'entreprises et experts-comptables, L-1235 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091452.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

E.M.B.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 100.548.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour E.M.B.I., S.à r.l.

Signature

(091473.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

L.F.C. LuxFiduConseil, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 89.701.

Le bilan au 31 décembre 2004 enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

(091474.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

**LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND S.C.A.,
Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.952.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 28 juillet 2006 a renouvelé le mandat de PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période se terminant directement après l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Pour LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND S.C.A., SICAF

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091468.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

L.F.A. LuxFiduAudit, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité.

R. C. Luxembourg B 112.000.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Olm, le 21 août 2006.

Signature.

(091475.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

COBFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 84.685.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

F. Bracke

Administrateur-délégué

(091484.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

**MOMES, Société Anonyme,
(anc. KIDS).**

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R. C. Luxembourg B 118.486.

Conseil d'administration du mardi 11 juillet 2006

Présences:

Carine Loesch-Hardt,

Claude Wagner,

Didier Abinet.

La séance est ouverte à 17h00:

Les trois administrateurs se sont réunis pour prendre la décision suivante:

Nomination d'un administrateur-délégué:

Est nommé M. Claude Wagner pour une durée indéterminée.

Il a l'obligation de signer toute engagement pris par la société.

Adresse: 2, rue d'Eschweiler, L-6955 Rodembourg.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est fermée à 17h15.

C. Loesch-Hardt / C. Wagner / D. Abinet

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094110.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

94111

BUREAUCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 44.994.

Par jugement du 12 octobre 2006, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société BUREAUCOM, S.à r.l. (RCS B 44.994) ayant eu son siège social à L-1463 Luxembourg - 21, rue du Fort Elisabeth.

Pour extrait conforme

M^e A. Dillmann

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04723. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112014.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2006.

RV2G COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 53.341.

Par jugement du 12 octobre 2006, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société RV2G COMMUNICATIONS S.A.(RCS B 53.341) ayant eu son siège social à L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

Pour extrait conforme

M^e A. Dillmann

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04726. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112020.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2006.

TROOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 35.013.

Ouverture de liquidation

Par jugement du 12 octobre 2006, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société TROOP, S.à r.l. (RCS B 35.013) ayant eu son siège social à L-2327 Luxembourg, 7, Montée de la Pétrusse.

Pour extrait conforme

M^e A. Dillmann

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04724. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112017.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2006.

FINANZGESELLSCHAFT FÜR DAS RHEINLANDGEBIET A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 16.020.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 1^{er} août 2006 que l'Administrateur actuel, RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., est dissout et absorbé par ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Dorénavant le conseil d'Administration sera constitué comme suit:

- ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;

- RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;

- ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Et ceci jusqu'à l'Assemblée Générale de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089197.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

94112

FRAXINUS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.980.

Par jugement du 12 octobre 2006, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société FRAXINUS S.A. (RCS B 54.980) ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

Pour extrait conforme

M^e A. Dillmann

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04728. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112021.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2006.

ROUCOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.086.

Ouverture de liquidation

Par jugement du 12 octobre 2006, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société ROUCOM LUXEMBOURG S.A. (RCS B 69.086) ayant eu son siège social à L-2450 Luxembourg, 6, boulevard Roosevelt.

Pour extrait conforme

M^e A. Dillmann

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04729. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112022.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2006.

START 97, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Duerfstrooss.

R. C. Luxembourg B 106.932.

Le soussigné Marc Henri Michel Vangeneberg, demeurant à B-5000 Namur, rue des Echasseurs, 6 boîte 20 déclare par la présente transférer pour le prix de 25 EUR par part avec tous les droits et obligations y rattachés, qu'il détient dans la société à responsabilité limitée START 97, S.à r.l., avec siège social à L-9647 Doncols, 9, Duerfstrooss, B 106.932.

Quatre cent quatre-vingt-dix (490) parts sociales à la société LUCKY-INVEST HOLDING S.A., B 93.495, ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50 Esplanade, qui accepte.

La partie venderesse garantit l'exactitude du bilan déposé.

Les parts sociales cédées ne sont pas représentées par des titres physiques.

Fait à Doncols, en date du 14 novembre 2005.

M.H.M. Vangeneberg / LUCKY-INVEST S.A.H.

- / Signature

Enregistré à Diekirch, le 24 mars 2006, réf. DSO-BO00177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(991632.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2006.

COREVAL, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 32.573.

L'an deux mille cinq, le onze janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COREVAL S.A., ayant son siège social à L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall, R.C.S. Luxembourg section B numéro 32.573, constituée suivant acte reçu le 6 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 178 du 31 mai 1990 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 13 novembre 2002 Par Maître Paul Decker.

L'assemblée est présidée par Madame Viviane Descles, demeurant à F-Marange Silvange.

Le président désigne comme secrétaire Madame Eve Ricaille, demeurant à F-Othe.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle Charlier, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 50.000 (cinquante mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Transfert du siège social de L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall, au 145, rue du Kiem à L-8030 Strassen.
- 2) Modification corrélative de l'article 2 des statuts.
- 3) Acceptation de la démission de Monsieur Claude Stiennon de son poste d'Administrateur avec décharge pour l'exercice de son mandat.
- 4) Nomination de Monsieur Christian Théodose au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Claude Stiennon.
- 5) Approbation de la nomination de Monsieur Christian Théodose au poste d'Administrateur Délégué à la gestion journalière.
- 6) Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall au 145, rue du Kiem à L-8030 Strassen.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. Al. 1^{er}.** Le siège social est fixé à Strassen.»

Troisième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Claude Stiennon de son mandat d'administrateur avec effet au 31 décembre 2004.

L'assemblée décide de se prononcer sur la décharge de l'administrateur démissionnaire lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme au poste d'administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2005, Monsieur Christian Théodose, Réassureur, né à Dolisie (Congo), le 20 février 1950 et domicilié 20, cité Pescher, L-8035 Strassen.

L'assemblée décide en outre que son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Cinquième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Christian Théodose au poste d'administrateur délégué à la gestion journalière et à la représentation de la société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: V. Descles, E. Ricaille, I. Charlier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, vol. 146S, fol. 79, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2005.

J. Elvinger.

(089187.3/211/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

COREVAL, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 32.573.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 36664 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

J. Elvinger.

(089192.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

L.G.S.H., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 48.721.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

FIDCOSERV, S.à r.l.

Signature

(090429.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

GLENGARIFF COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 66.426.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 30 juin 2006

Au Conseil d'Administration de GLENGARIFF COMPANY, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

H. van de Sanden

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090807.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

GMT AVANT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 118.423.

In the year two thousand and six, on the eighteenth of July.

Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The company GMT (AVANT) LLC, a company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, registered in the Division of Corporation in the State of Delaware under the number 4852611, with its registered office in the State of Delaware, 2711 Centerville Road, Suite 400, New Castle County, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the notary and the attorney, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, through its attorney, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole present partner of GMT AVANT HOLDINGS, S.à r.l., hereinafter referred to as the «Company», a private limited company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, not yet registered in the R.C.S. Luxembourg section B, incorporated by deed of the undersigned notary on the 29th of June 2006, not yet published in the Mémorial C,

and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The share capital is increased by the amount of eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 87,500.-), in order to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-), by the issue of three thousand five hundred (3,500) new sharequotas with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each having the same rights and obligations as the existing sharequotas.

The three thousand five hundred (3,500) new sharequotas with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each have been subscribed by the company GMT (AVANT) LLC, prenamed, and fully paid by contribution in cash of eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 87,500.-), so that the amount of eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 87,500.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the first paragraph of article six of the articles of association is amended as follows:

«**Art. 6. first paragraph.** The corporate capital is set at one hundred thousand Euro (100,000.- EUR), represented by four thousand (4,000) sharequotas with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each.»

94115

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the attorney signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société GMT (AVANT) LLC, une société constituée et existant sous la législation de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée à la «Division of Corporation» dans l'Etat du Delaware sous le numéro 4852611, avec siège dans l'Etat du Delaware, 2711 Centerville Road, Suite 400, New Castle County, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de GMT AVANT HOLDINGS, S.à r.l., ci-après dénommée la «Société», ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en voie d'inscription au R.C.S. Luxembourg section B, constituée par acte du notaire soussigné en date du 29 juin 2006, en voie de publication au Mémorial C,

et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à cent mille euros (EUR 100.000,-), par l'émission de trois mille cinq cents (3.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Les trois mille cinq cents (3.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune ont été souscrites et libérées entièrement par la société GMT (AVANT) LLC, prénommée, par apport en espèces de quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-), de sorte que la somme de quatre-vingt-sept mille cinq cents d'euros (EUR 87.500,-) est dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. premier alinéa.** Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR) représenté par quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de mille sept cent cinquante euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 juillet 2006, vol. 537, fol. 39, case 9. – Reçu 875 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(091352.3/231/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

DE VLIER INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.682.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire relative aux comptes annuels 2005, assemblée tenue de manière extraordinaire au siège social de la société, le 15 mai 2006

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance cette année, sont élus administrateurs:

- ZWIN S.A., Wijngaard 17, B-9831 Deurle, n° d'entreprise 0418 492 543;
- ALLPROM, S.à r.l., Wijngaard 17, B-9831 Deurle, n° d'entreprise 0460 230 059;
- Monsieur Georges Claude, B-6717 Attert.

Sont nommés comme administrateurs-délégués:

- ZWIN S.A., ci-avant nommée;
- ALLPROM, S.à r.l., ci-avant nommée.

Est réélue en tant que commissaire aux comptes la FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, route d'Arlon 134, L-8008 Strassen.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2012 relative aux comptes annuels de 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Strassen, le 28 juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089151.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

**CISA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. CROATIAN HOLIDAY S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 86.317.

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CROATIAN HOLIDAY S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 86.317, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 février 2002, publié au Mémorial C numéro 875 du 8 juin 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antonio Da Silva Fernandes, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination de la société en CISA INTERNATIONAL S.A.

2.- Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en CISA INTERNATIONAL S.A.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de CISA INTERNATIONAL S.A.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent vingt-cinq euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Scheifer-Gillen, A. Thill, A. Da Silva Fernandes, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 août 2006, vol. 537, fol. 53, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(090544.3/231/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

T.L.V., TRANSPORT ET LOGISTIQUE DE LA VIANDE, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 67.970.

L'an deux mille six, le seize juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire desactionnaires de la société anonyme TRANSPORT ET LOGISTIQUE DE LA VIANDE, en abrégé T.L.V., avec siège social à L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 67.970, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 décembre 1998, publié au Mémorial C numéro 205 du 25 mars 1999,

et dont la devise d'expression du capital social a été convertie de franc luxembourgeois en euros par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 25 septembre 2001, publié au Mémorial C numéro 721 du 11 mai 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Massimo Perrone, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Nouvelle fixation de la date de l'assemblée générale annuelle au 3^e jeudi du mois de juin à 11.00 heures.

2.- Modification afférente du 1^{er} alinéa de l'article 9 des statuts.

3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au 3^e jeudi du mois de juin à 11.00 heures.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 9 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 9. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^e jeudi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

94118

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Hübsch, M. Perrone, Ch. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2006, vol. 537, fol. 9, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(090938.2/231/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

IPEF III HOLDINGS N° 16 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 86.016.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juillet 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 7 août 2006, volume 154S, folio 94, case 3, que les opérations de liquidation de la société anonyme IPEF III HOLDINGS N° 16 S.A. (en liquidation) (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

A. Schwachtgen

Notaire

(089171.3/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

TOGA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 114.083.

Il résulte de deux conventions de cession de parts sociales sous seing privé, entre MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS (CAYMAN) II L.P., un limited partnership de droit des Iles Cayman, avec siège social Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands et TOGA INVESTMENTS Pt., S.à r.l., avec siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, d'une part et MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS II L.P., un limited partnership de droit du Delaware (USA), avec siège social à the Corporation Service Company, 2711Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 USA et TOGA INVESTMENTS Pt., S.à r.l., avec siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, d'autre part, prenant effet le 6 juillet 2006, que MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS (CAYMAN) II L.P., préqualifié, détient 132 parts sociales et MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS II L.P., préqualifié, détient 368 parts sociales de TOGA INVESTMENTS, S.à r.l.

Il en résulte à présent que TOGA INVESTMENTS Pt., S.à r.l. ne détient plus de parts sociales dans TOGA INVESTMENTS, S.à r.l. et que MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS (CAYMAN) II L.P. détient 132 parts sociales et MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS II L.P. détient 368 parts sociales dans TOGA INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY, S.à r.l.

Gérant

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089297.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

94119

FORAGE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 68.772.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 août 2006, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, volume 29CS, folio 37, case 10, que les opérations de liquidation de la société anonyme FORAGE HOLDING (en liquidation) (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

A. Schwachtgen

Notaire

(089270.3/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

FORAGE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 68.772.

—
Les comptes de clôture au 24 juillet 2006, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06348, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

A. Schwachtgen

Notaire

(089274.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

MALAY INVESTORS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.324.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 août 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 9 août 2006, volume 29CS, folio 37, case 11, que les opérations de liquidation de la société anonyme MALAY INVESTORS (LUXEMBOURG) S.A. (en liquidation) (ci-après la «Société») ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

A. Schwachtgen

Notaire

(089286.3/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

JADE PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 300.000.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 89.674.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(090998.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

JADE PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 300.000.**Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 89.674.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(090997.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

JADE PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 300.000.**Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 89.674.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(090996.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

S.C.I. CARRE D'OR, Société Civile Immobilière.Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg E 1.168.

Suite aux modifications du contrat de société, les redressements suivants sont requis partout où cela s'avère nécessaire:

- L'article cinq des statuts se lit:

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, détenues comme suit:

1.- Maître Bernard Felten, avocat, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, A, rue Jean-Pierre Brasseur, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Norbert Meisch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

- La démission de Monsieur François Pletschette comme gérant est acceptée.

- Les mandats de Messieurs Bernard Felten et Norbert Meisch comme gérants sont confirmés.

- Le pouvoir de signature de la gérance est modifié comme suit:

«La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Ils peuvent conférer des pouvoirs à des tiers.»

Junglinster, le 18 août 2006

Pour la société

Ch. Dostert

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06463. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089530.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

S.C.I. CARRE D'OR, Société Civile Immobilière.Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg E 1.168.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2006.

Pour la société

Ch. Dostert

(089531.3/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

PYNCA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 65.976.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 28 juillet 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 3 août 2006, volume 154S, folio 91, case 5, que les opérations de liquidation de la société anonyme PYNCA S.A. (en liquidation) (ci-après la «Société»), ont été définitivement clôturées et que la Société a cessé d'exister.

Les documents et livres de la Société sont conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

A. Schwachtgen

Notaire

(089287.3/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

BGL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 14.602.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration qui a eu lieu en date du 20 février 2006

Le régime de signature actuel prévoit en tant que mandataires de BGL FINANCE HOLDING S.A., MM. Daniel Schroeder, Jean-Louis Barbier et Carlo Lessel. Afin de garantir une bonne gestion journalière de la société, le conseil d'administration accorde un pouvoir de signature à MM. Carlo Goeres et Laurent Jansen, en remplacement de MM. Daniel Schroeder et Carlo Lessel. Les mandataires de la société ayant un pouvoir de signatures sont arrêtés comme suit:

MM. Jean-Louis Barbier,

Laurent Jansen,

ayant tous comme adresse professionnelle 50, av. J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg.

Carlo Goeres,

Par ailleurs, la signature appartient de plein droit aux membres du conseil d'administration.

La signature conjointe de deux mandataires est suffisante pour tout engagement inférieur ou égal à 24.789,35 EUR ou contrevalet en devises.

Pour tout document dont l'engagement dépasse cette limite, la société est valablement engagée avec la signature conjointe d'un administrateur. Il est entendu qu'une signature de catégorie inférieure peut être remplacée par une signature de catégorie supérieure.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

BGL FINANCE HOLDING S.A.

L. Jansen / F. Neu

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089246.4//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

BGL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 14.602.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 21 mars 2006

a) L'assemblée générale décide de confirmer le mandat de commissaire aux comptes, pour l'exercice 2006, de la société KPMG-AUDIT LUXEMBOURG.

b) L'assemblée générale prend note de la démission, avec effet au 20 février 2006, des administrateurs MM. Camille Fohl, Robert Scharfe, Jean Meyer et Paul Wolff. L'assemblée générale ratifie les décisions du conseil d'administration du 20 février 2006 de coopter comme «administrateur» premièrement M. François Neu en remplacement de M. Robert Scharfe et deuxièmement M. Carlo Lessel en remplacement de M. Jean Meyer. Par ailleurs, l'assemblée générale décide de ne pas pourvoir actuellement aux remplacements des postes laissés vacants par la démission au conseil d'administration de MM. Camille Fohl et Paul Wolff.

En outre, l'assemblée générale prend acte de la décision du conseil d'administration du 20 février 2006 de nommer M. Carlo Thill, administrateur, à la fonction de Président du conseil d'administration en remplacement de M. Jean Meyer, administrateur et président démissionnaire.

L'assemblée générale arrête que le conseil d'administration se composera dorénavant comme suit:

MM. Carlo Thill, Président,
Carlo Lessel, Administrateur, ayant tous comme adresse professionnelle 50, av. J.F. Kennedy, L-2951
François Neu, Administrateur, Luxembourg.

Les membres du nouveau conseil d'administration sont élus pour une durée de 6 ans et leur mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

BGL FINANCE HOLDING S.A.

L. Jansen / F. Neu

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04344. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089246.5//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

SOGECORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 43.403.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2006

Quatrième résolution: Nominations statutaires

a) Les mandats d'Administrateur de Messieurs Coremans (domicilié au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) et Guarnerio (domicilié au 9, Via Camperio, I-20123 Milan), et des sociétés STRATEGICA LUX S.A. (domiciliée au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg) et SOGECORE PARTICIPATIONS S.A. (domiciliée au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) viennent à échéance à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

b) Le mandat du Commissaire aux comptes, Mme Sophie Vandeven (domiciliée au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg), est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089290.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

B.I. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.

R. C. Luxembourg B 60.040.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 31 juillet 2006 que:

1. L'assemblée accepte la démission de Mme Marie-Christine Hummel, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, de M. Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et de M. Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg de leur poste d'administrateur.

2. L'assemblée accepte la démission de ELPERS & Co REVISEURS, S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes.

3. M. Joseph Winandy, administrateur de sociétés, domicilié 92, rue de l'Horizon à L-5960 Itzig, COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, M. Maurice Lecuyer, directeur de sociétés, domicilié 27, rue de Louvois à F-51160 Germaine et Mme Sophie Lecuyer, administrateur de sociétés, domiciliée 17, rue Jean Jaurès, F-51430 Tinquieux, ont été administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires jusqu'à l'assemblée ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

4. H.R.T. REVISION, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire. Son mandat expirera lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2006.

5. Le siège social est transféré du 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg au 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089461.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

IMMOCAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 53.586.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg en date du 4 avril 2006

L'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une durée d'une année. Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2007.

Conseil d'Administration:

- Rita Harnack, Conseil fiscal, née le 10 avril 1954 à Trèves et demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg 12, rue Ste Zithe,
- Monique Maller, Conseil fiscal, née le 4 février 1956 à Grevenmacher et demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg 12, rue Ste Zithe.
- André Meder, Conseil fiscal, né le 15 avril 1959 à Diekirch et demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg 12, rue Ste Zithe.

Commissaire aux comptes:

Annette Michels, réviseur d'entreprises, née le 9 août 1952 à Luxembourg et demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg 12, rue Ste Zithe.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089322.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

GERARD HASTERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7329 Heisdorf, 15, rue de Müllendorf.
R. C. Luxembourg B 53.417.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Heisdorf le 25 juillet 2006

L'assemblée constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

Elle décide à l'unanimité des voix de renouveler les mandats des administrateurs pour une durée de 6 années. Les mandats des administrateurs viendront à échéance à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2012.

L'assemblée nomme en remplacement de Madame Monique Maller au poste de commissaire aux comptes la société LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, me Ste Zithe pour une durée de 6 années.

Le mandat du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2012.

Composition du conseil d'administration:

- Monsieur Gérard Hastert, administrateur-délégué, demeurant à L-7329 Heisdorf, rue de Müllendorf, 15;
- Madame Ibis Hastert-Carrera, administrateur, demeurant à L-7329 Heisdorf, rue de Müllendorf, 15;
- Madame Rita Harnack, administrateur, demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

Commissaire aux comptes:

LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l., L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089327.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

M.A.M.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 110.685.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

M.A.M.H. S.A.

A. De Bernanrdi / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(090342.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

94124

NECKEN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 102.270.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 7 août 2006 que:

- Messieurs Alain Lam, Bruno Beernaerts et David De Marco ont démissionné de leur poste d'administrateur.
- Messieurs Olivier Liegeois, employé privé, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique) le 27 octobre 1976, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique), le 6 juin 1975, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et Monsieur Olivier Dorier, directeur de sociétés, de nationalité française, né à Saint-Rémy/Saône-et-Loire (France) le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg ont été nommés administrateurs.

Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

- Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089357.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

KBC INTERNATIONAL PORTFOLIO, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 7.434.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 mars 2006

- La cooptation de la société FINDI, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de Mademoiselle Carole Caspari démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes la société ERNST & YOUNG S.A., Réviser d'Entreprises, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 3 ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 10 mars 2006.

Certifié sincère et conforme

KBC INTERNATIONAL PORTFOLIO

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089408.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

A.S.M. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 34.024.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2006

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervet, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090650.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

94125

LOOFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Une version corrigée du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrée à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07160, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006, en vue de remplacer la première déposée en date du 12 mai 2005 No L050038221.4.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Pour LOOFINLUX S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(090291.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

LOOFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Une version corrigée du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrée à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07162, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006, en vue de remplacer la première déposée en date du 13 septembre 2005 No L050081192.4.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Pour LOOFINLUX S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(090296.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

LOOFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Une version corrigée du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrée à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07165, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006, en vue de remplacer la première déposée en date du 10 octobre 2005 N° L050088297.4.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Pour LOOFINLUX S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(090298.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

HUBER LUX FINANCING CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, rue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 114.314.

Par résolution signée en date du 14 juillet 2006, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Anthony C. Fiore, avec adresse au 4 McManus Drive, 08807, New Jersey, Etats-Unis, de son poste de gérant de classe B avec effet au 21 juin 2006.

- Acceptation de la nomination de Monsieur Michael L. Marberry, demeurant au 161 Linden Drive, Fair Haven, 07704, New Jersey, Etats-Unis, au poste de gérant de classe A avec effet au 21 juin 2006 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090499.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

94126

HEADER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 45.470.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(090325.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

GS-INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 89.271.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(090329.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

SYRDALL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 1, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 72.951.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(090336.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

MULTI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.029.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(090339.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

ANGEL LUX I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 722.025.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 111.785.

En date du 27 avril 2006:

- APAX WW NOMINEES Ltd, associé et détenteur de 25.472 parts sociales a cédé la totalité de ses parts sociales à ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- APAX ANGEL SYNDICATION PARTNERS (CAYMAN) L.P., associé et détenteur de 3.409 parts sociales a cédé la totalité de ses parts sociales à ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

En conséquence de quoi,

ANGEL LUX PARENT, S.à r.l., avec siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, détient 28.881 parts sociales dans la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090623.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

LA MONDIALE EUROPARTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 32.145.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(090344.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

TOURNESOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 106.112.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

TOURNESOL S.A.

G. Diederich / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(090347.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

FINANCIERE DAUNOU 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.225.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 111.245.

Par résolution circulaire signée en date du 12 juillet 2006, les associés ont pris les décisions suivantes:

Renouvellement des mandats de gérant de classe A des personnes suivantes pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes se terminant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008:

- Monsieur André-Joël Motte, avec adresse professionnelle au 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, France,
- Madame Lise Nobre, avec adresse professionnelle au 43, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris, France.

Renouvellement des mandats de gérant de classe B des personnes suivantes pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes se terminant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008:

- Monsieur Christopher Harrison, avec adresse professionnelle au Colisée, rue Fructidor, F-75830 Paris, France,
- Monsieur Eric Keff, avec adresse professionnelle au Colisée, rue Fructidor, F-75830 Paris, France,
- Monsieur Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Monsieur Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090472.4//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

FINANCIERE DAUNOU 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.225.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 111.245.

L'adresse du gérant suivant a changé et se trouve à présent au:

Monsieur Eric Keff,

avec adresse professionnelle au Colisée,
rue Fructidor, F-75830 Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090472.5//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

94128

SERGES FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer.
R. C. Luxembourg B 94.302.

L'an deux mille six, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SERGES FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers, R.C.S. Luxembourg section B numéro 94.302, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juin 2003, publié au Mémorial C numéro 783 du 25 juillet 2003, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 22 mars 2005, publié au Mémorial C numéro 718 du 20 juillet 2005;
- en date du 6 juillet 2005, publié au Mémorial C numéro 6 du 3 janvier 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Salem Wakkach, employé privé, demeurant à Pétange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social de L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers, à L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer.
- 2.- Modification afférente du 1^{er} alinéa de l'article 3 des statuts.

B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers, à L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. (Alinéa premier).** Le siège de la société est établi à Bertrange.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, Ch. Dostert, S. Wakkach, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 juillet 2006, vol. 537, fol. 37, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(090933.3/231/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.